

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 09-01

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 28 août 2009. M. Enrique Lendo Fuentes, du Mexique, présidait la séance, alors que M. David McGovern et M^{me} Sylvia Correa (en remplacement du représentant suppléant américain) représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. Le directeur exécutif de la CCE, M. Adrián Vázquez, représentait le Secrétariat, la présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM), M^{me} Adriana Nelly Correa, représentait ce comité, et la secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (voir l'annexe A).

Point 2 Brefs comptes rendus du directeur exécutif et de la présidente du CCPM

Le président invite le directeur exécutif et la présidente du CCPM à formuler quelques observations.

Le directeur exécutif mentionne qu'il assiste à une dernière réunion à ce titre, et remercie les Parties du soutien qu'elles ont apporté au Secrétariat durant son mandat. Il déclare laisser en arrière de lui un personnel avec un maximum de capacités qui est tout à fait en mesure d'entreprendre les prochaines étapes des activités. Il souligne que ce personnel est conscient du fait que les prochains mois lui demanderont un effort intense, mais assure les Parties qu'il est prêt à relever ce défi.

De son côté, la présidente du CCPM amorce son exposé en mentionnant le récent avis que le Comité a formulé au Conseil à la suite de l'atelier de Denver concernant la cohérence des politiques sur les changements climatiques en Amérique du Nord. Elle précise que les questions soulevées dans cet avis et les recommandations qu'il énonce se fondent en grande partie sur les discussions que les membres du CCPM ont tenues avec des spécialistes et des représentants du public.

M^{me} Nelly Correa mentionne aussi que le CCPM a constitué récemment un groupe de travail qui s'est réuni, les 24 et 25 août derniers, afin d'améliorer le mandat du Comité, notamment son rendement. Les questions examinées ont eu notamment trait à l'atteinte d'un public plus large en Amérique du Nord, à la modification de la formule des réunions du CCPM, ainsi qu'au renforcement de la contribution de ce dernier aux travaux du Secrétariat. Elle précise que le

CCPM a commandé l'établissement d'un rapport sur ces sujets, et que celui-ci sera soumis à l'examen des Parties au cours des prochaines semaines.

Pour ce qui est des réunions du CCPM à venir, M^{me} Nelly Correa indique celle qui se tiendra à huis clos, les 24 et 25 septembre au Secrétariat de la CCE, et qui servira à débattre des priorités du Comité au cours du dernier trimestre de 2009 et en 2010. Elle mentionne aussi que le CCPM a hâte de recevoir l'ébauche du plan opérationnel de 2010 et d'examiner à cette occasion les éléments qu'il contient avec le personnel du Secrétariat. Elle exprime également le désir du CCPM de participer aux discussions sur l'établissement du plan stratégique pour 2010 à 2015 en fonction des trois nouvelles priorités. M^{me} Nelly Correa informe également les Parties de la dernière réunion que le CCPM tiendra en 2009, dans l'État de Baja California, et qui devrait avoir lieu à la fin de novembre ou au début de décembre. En terminant, elle s'adresse au directeur exécutif et lui exprime la gratitude et la sincère appréciation des membres du CCPM pour avoir maintes fois contribué aux travaux de la CCE et du CCPM.

Le représentant suppléant canadien exprime lui aussi ses remerciements au directeur exécutif pour le travail qu'il a accompli au cours de son mandat. Il le félicite des changements qu'il a apportés et souligne que le Canada a confiance en l'équipe qu'il laisse en arrière de lui au Secrétariat. Au sujet du compte rendu de la présidente du CCPM, il mentionne que le ministre Prentice apprécie les avis de ce comité, et que ses recommandations en matière de rendement arriveront à un moment opportun, autant pour les Parties que pour le nouveau directeur exécutif, et qu'elles contribueront aux travaux de la CCE. Revenant sur la réunion publique prévue en Baja California, il déclare qu'il pourrait lui être impossible d'y assister en raison de la tenue à Copenhague, à la même date, de la XV^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il fait néanmoins part de l'intention du Canada de jouer un rôle plus probant dans les activités du CCPM, et précise que son bureau sera vraisemblablement représenté à la réunion du Comité.

La représentante américaine remercie également le directeur exécutif et se joint au représentant suppléant du Canada pour mentionner qu'il laissera une excellente équipe en arrière de lui au Secrétariat. S'adressant ensuite à la présidente du CCPM, elle demande, étant donné que les États-Unis sont en train de nommer de nouveaux membres au sein du CCPM, s'il ne serait pas possible de reporter la réunion prévue au mois de septembre pour leur permettre d'y assister. La présidente du CCPM répond que le choix de la fin du mois de septembre pour tenir cette réunion avait été considéré comme opportun pour pouvoir formuler des observations sur la première ébauche du plan opérationnel de 2010. Elle se dit toutefois prête à réexaminer cette question.

De son côté, le représentant suppléant mexicain exprime sa sincère appréciation au directeur exécutif, notamment pour son ouverture d'esprit et son degré d'engagement. Il le félicite d'avoir notablement amélioré les relations entre le Secrétariat et les Parties au cours des trois dernières années. Il déclare en outre que le directeur exécutif a grandement éclairé l'élaboration du prochain programme de travail concerté. S'adressant ensuite à la présidente du CCPM, il souligne l'importance que revêt la contribution du Comité à l'établissement du prochain plan stratégique, en affirmant que cela donne suite à l'entente que les ministres ont conclue à Denver. Au sujet du dernier avis du CCPM, il mentionne que des processus sont en cours à l'échelle de l'Amérique du Nord afin d'examiner les questions que suscitent les changements climatiques. À

ce propos, il cite en exemple le récent sommet des dirigeants nord-américains qui a eu pour résultat de confier aux trois gouvernements le mandat de coopérer à l'égard des enjeux que présente la viabilité de l'environnement, y compris d'élaborer une vision pour faire en sorte que l'économie nord-américaine donne lieu à des activités faibles en carbone. En conclusion, il dit se réjouir de participer aux prochaines réunions du CCPM et de prendre connaissance de son avis sur le rendement.

Point 3 Message d'adieu à M. Adrián Vázquez

Ce message a été formulé dans le cadre du point 2.

Point 4 Nomination d'un directeur exécutif par intérim

Les représentants suppléants adoptent la résolution n° 09-02 prescrivant de nommer M. Evan Lloyd au poste de directeur exécutif par intérim du Secrétariat de la CCE, et ce, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur exécutif. Ils le remercient d'avoir accepté d'occuper ce poste et se réjouissent à l'avance de pouvoir collaborer avec lui à ce titre. La présidente du CCPM se joint aux représentants suppléants pour exprimer le même sentiment.

Point 5 Autres questions

Aucune autre question n'est abordée dans le cadre de ce point.

Le président lève la séance.